



Urgent! probleme de place de parking!

Par **ODRECO**, le **23/02/2011** à **11:59**

Bonjour, je possède une place de parking à l'extérieur de ma résidence, cette place est marquée d'un panneau d'interdiction de stationner et réserver à notre appartement, malgré cela des voitures s'y garent sans cesse, j'ai donc acheter une barriere qu'on m'a cassé plusieurs fois. Un jour, enervé, j'ai mis un coup de pied dans la porte avant droite du vehicule garé sur ma place, dans la journée ma voisine vient chez moi me demandant si j'avais vu quelque chose, me disant que c'était la voiture de sa soeur qui était garé sur ma place, j'ai avoué que c'était moi et proposé un arrangement à l'amiable (je paye la franchise de 200euros en especes). Suite à ça je recois, un courrier de son assurance me disant qu'une plainte a été déposé contre moi et que je vais devoir payer les réparations (1120euros), contactant ma voisine qui me dis qu'elle a envoyé un courrier pour retirer sa plainte. Aujourd'hui presque un an apres, je recois un courrier de son assurance me disant que je dois payer les reparations au plus vite. En regardant le devis du garage qui a effectué les reparations, je vois qu'elle a changer sa porte mais qu'elle a également fais refaire l'aile arriere, un peu de peinture et de la tollerie. Que puis je faire pour arranger cette situation? Merci de me répondre, je suis vraiment inquiet, je ne possède pas cette somme, de plus je pensais etre honnete en reconnaissant mes torts!

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **14:24**

Si vous n'avez pas déjà reconnu les faits devant des tiers et/ou par écrit, vous niez. La police vous a convoqué?